

Mieux connaître son passé pour préparer son avenir

A la fin du 19^{ème} siècle, les familles nombreuses sont terriblement paupérisées, la classe politique constate un fort affaissement démographique. Au début du 20^{ème} siècle, le sujet reste d'actualité, ce qui conduit à la création des premières lois familiales. Des initiatives privées sont à l'origine de la création des premières allocations familiales grâce aux caisses de compensation patronales.

Les mouvements familiaux apprennent à travailler ensemble. Les points de vue des associations de familles nombreuses tendent à se rapprocher des autres mouvements regroupant tout type de famille. Des divisions et des rivalités de personnes existent. Pour autant les réflexions convergent vers la prise en compte du fait familial. A l'unanimité, la chambre issue des urnes du Front Populaire vote en 1939 le « Code de la famille » dans lequel on trouvera notamment la généralisation des allocations familiales.

Les mouvements familiaux progressent vers la cohésion, tout en respectant la diversité de leurs origines et de leurs références. C'est cet état d'esprit qui préside à la création de l'Unaf et des Udaf en 1945.

Les initiateurs de l'ordonnance du 3 mars 1945 ont voulu que toute famille qui adhère à une association familiale de son choix puisse, à travers les Udaf et l'Unaf, concourir démocratiquement à la représentation de l'ensemble des familles et à la défense des intérêts familiaux.

La création de l'Unaf est également l'expression de la volonté des mouvements familiaux d'ouvrir le dialogue avec les Pouvoirs publics dans un contexte de reconstruction civique, sociale, économique et culturel.

Parmi les réformes structurelles importantes qui marquent l'Institution, l'année 1975 est un tournant avec l'entrée des mouvements familiaux dans la gouvernance de l'Unaf qui consacre la double organisation, territoriale (Udaf) et pluraliste (mouvements).

Winston Churchill disait « un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre ».

La conférence nationale des mouvements du 17 octobre 2019 a voulu contribuer à mieux faire connaître à chacun l'histoire du mouvement familial, en retraçant ses origines et son développement pour mieux comprendre son fonctionnement actuel et bâtir une vision pour demain.

Patrick CHRETIEN

Président de la Conférence des Mouvements



SOMMAIRE

DES CONTRIBUTIONS DES MOUVEMENTS

n° 48

▪ Mouvements familiaux à recrutement général

Associations Familiales Protestantes	4
Conseil National des Associations Familiales Laïques	5
Familles de France.....	6
Familles Rurales	7
Union des Familles Laïques	8

▪ Mouvements familiaux à recrutement spécifique

APF France Handicap	9
Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles ou gravement déficients visuels avec ou sans handicaps associés - -GAPAS.....	10
Enfance et Familles d'Adoption	11
Fédération des Associations de Conjointes Survivants et Parents d'orphelins.....	12
Fédération Jumeaux et Plus.....	13
Fédération Nationale des Associations de Parents d'Enfants Déficiants Auditifs.....	14
Fédération Syndicale des Familles Monoparentales	15

▪ Organismes associés

CLER Amour et Famille.....	16
SOS PAPA.....	17
Syndicat National des Familles Monoparentales.....	18
Union Nationale des Acteurs de Parrainage de Proximité	19

En ce début d'année scolaire, l'action forte de notre mouvement sur laquelle nous voulons attirer l'attention, est la création de cafés associatifs dans plusieurs régions. Parmi ces initiatives, nous avons interrogé deux AFP : l'AFP Chrysalide à Haguenau (67) et l'AFP Chez Ma Cousine (25).



2 Rue des Dominicains,
67500 Haguenau
www.safehavencafe.fr

A Haguenau cette action originale en direction des familles, a vu le jour au travers de l'observation d'un des membres fondateurs de l'association familiale, professeur dans un lycée d'Haguenau. Au contact de ses élèves, elle a identifié des besoins qui dépassaient de loin le cadre scolaire : besoin d'écoute, échec ou décrochage scolaire, souffrances diverses qui génèrent toutes sortes de malaises dans la famille... C'est d'après ces constats, que le café solidaire « SafeHaven » (Havre de paix) a vu le jour à Haguenau, dans une rue proche de lycées et d'un collège.

Pour que ce projet réponde de manière précise aux besoins pressentis, un sondage a été effectué au préalable, auprès de 700 **jeunes et leur famille** (leur rythme de vie, leurs repas, leurs besoins dans leurs relations avec les autres, leur situation familiale...). 400 réponses ont été en corrélation directe avec les problématiques identifiées.

Les familles et leurs jeunes ou enfants sont reçues avec bienveillance par l'AFP dans ce café, elles sont accompagnées et orientées vers ceux qui peuvent le mieux les aider à sortir de leurs difficultés. Un autre des membres fondateurs a mis ses compétences à disposition pour proposer aux familles de la petite restauration abordable et de qualité.

Les ateliers que SaveHaven propose dans le cadre de la prévention se déploient au travers d'activités récréatives (jeux, piano à disposition, écran...), d'activités créatives et d'apprentissage (confection, couture, anglais...), de gestes solidaires (le principe du café suspendu y est mis en place : possibilité de payer son café deux fois ce qui permet à une personne qui n'en a pas les moyens de bénéficier d'un café gratuit). Le bar sans alcool reçoit des personnes de tous les âges, avec une mixité sociale très large. Un espace famille-enfants permet d'écouter des histoires, des contes, de **jouer en famille** et de goûter aussi. Des journées « **spéciale famille** » sont organisées.

Le café associatif Chez Ma Cousine a ouvert il y a deux ans. Ce café veut créer du lien social, permettre aux **familles** d'avoir un lieu où **se retrouver** et **échanger** : une **grand-mère avec ses petits-enfants** vient jouer à un jeu de société, des étudiants viennent réviser, ou une **jeune maman** vient faire une pause jeu avec son enfant. Le but recherché étant que tous se sentent chez eux dans cet espace.

L'AFP a choisi un lieu très passant et commerçant de la ville de Besançon qui permet de toucher un grand nombre de personnes, chaque semaine plusieurs centaines de personnes franchissent le seuil de Chez ma Cousine

Les passants poussent la porte du café sans même savoir que c'est une association. Ils sont surtout intéressés par la vitrine de pâtisseries, les boissons travaillées de grande qualité qui y sont servies et l'ambiance cosy qui s'y trouve. Après avoir passé un agréable moment, ils prennent connaissance de l'aspect associatif **en faveur des familles**. Certains participent ensuite aux animations proposées le jeudi soir (jeux, chorale gospel, cours de cuisine...) Certains parents ont déclaré être rassurés de savoir leurs ados présents un après-midi au café.

Ce sont des actions de terrain des AFP qui offrent aux familles des lieux d'écoute et d'accompagnement de qualité. Des endroits où elles peuvent être proches des familles pour les encourager, les motiver à chercher des solutions et à vaincre les difficultés. Des endroits où chaque membre d'une famille peut retrouver dignité et espoir.



AFP chez ma cousine
49, rue des granges 25000
Besançon
www.chezmacousine.org
facebook : Chez ma cousine



CNAFAL
(Conseil National des Associations Familiales Laïques)
19 rue Robert Schumann – 94270 Le Kremlin Bicêtre
Tel : 09.71.16.59.05
Site : www.cnafal.org
Courriel : cnafal@cnafal.net

1- L'action Laïque

Le CNAFAL défend la liberté de parole et une vision courageuse de la laïcité, s'inscrivant dans la liberté de conscience chère à ses principes : Après Peña-Ruiz, pris à partie à Toulouse, lors d'un rassemblement de France Insoumise, c'est au tour de Laurent Bouvet de subir les mêmes foudres, après une affiche contestable et électoraliste de la FCPE, qu'il a caricaturée.

<http://www.cnafal.org/soutien-total-a-laurent-bouvet-la-fcpe-en-perdition/>

2- L'action sociale

Il ne saurait y avoir de familles heureuse sans logement stable. Bien souvent nous rencontrons des familles extrêmement fragilisées par le manque de vision pérenne sur leur logement : Partout en France, les associations familiales laïques accueillent et accompagnent les familles fragilisées pour le droit au logement et le droit aux soins.

Avec le CNAFAL, leur mouvement national, elles militent pour le logement pour tous et pour que plus personne ne soit à la rue contre son gré. Pour le CNAFAL, un toit est un droit !



3- Une orientation résolument progressiste

Le CNAFAL intervient à tous les niveaux pour que l'UNAF et les pouvoirs publics se positionnent clairement pour la PMA. Si sur les trois premiers amendements au texte de loi proposé par l'UNAF, le CNAFAL approuve pleinement la démarche dans la mesure où ces 3 amendements élargissent les droits des majeurs protégés, il n'en est pas de même pour les 3 suivants.

En effet, le CNAFAL ne saurait cautionner de tels amendements : anonymat du don, délai de réflexion pour les IVG médicales, etc qui sont en opposition totale avec ses positions progressistes. Le CNAFAL a ainsi écrit une lettre ouverte aux députés sur le sujet de la PMA qui a reçu sur l'ensemble de l'échiquier politique un accueil très favorable :

<http://www.cnafal.org/lettre-ouverte-a-mesdames-et-messieurs-les-deputes/>



1. Information sur un événement passé

Notre journée du réseau cette année a abordé la question du fonctionnement entre fédérations et associations.

D'une part, cette dernière passe par :

- le partage d'expériences, de projets, d'idées pour travailler ensemble et coopérer.
- la nature de la circulation de l'information : sa collecte et sa distribution doivent être effectuées à double sens du local au national.
- la connaissance du mouvement et la lisibilité de ses actions.

D'autre part, notre tête de réseau pour le mouvement tend à :

- la mise à disposition d'un outil de partage d'actions issu du projet associatif afin de porter les préoccupations des familles
- l'amélioration de la coordination entre les fédérations départementales et les associations locales pour les faire progresser dans leurs objectifs en incitant à des réunions régionales ou des visites in situ.

La place du numérique est essentielle à la mobilisation de ces idées, réflexions et échanges par l'utilisation d'outils collaboratifs et une meilleure maîtrise des outils numériques. Nos associations et fédérations s'inscrivent dans une démarche globale d'acculturation numérique. Grâce à cela, le partage de l'information renforce la cohésion des équipes, l'efficacité, le suivi et l'évaluation des actions.

2. Information sur un événement à venir : le site de Familles de France va faire peau neuve !

A l'occasion de la refonte du nouveau site internet, la charte graphique a été révisée : un code couleur a été instauré pour chaque pôle accompagné d'une icône représentative pour chacun d'entre eux. De nouveaux flyers et affiches ont été réalisés et les anciennes réactualisées selon la nouvelle charte graphique.

Pour améliorer notre visibilité et notre notoriété, l'utilisation de nos réseaux Facebook et Twitter a été revue, afin de partager plus de sujets et de contenus qui intéressent nos adhérents et les personnes qui nous suivent. Ce qui doit permettre l'amélioration des échanges, leur fidélité, avec pour objectif, d'accroître le nombre de nos adhérents, en insistant sur la fonction de notre mouvement.

3. Information sur deux des actions du Mouvement

Le Développement Durable devient un de nos axes prioritaires

Familles de France fait entrer au sein de ses activités les enjeux du développement durable. En tant que mouvement familial et organisation nationale de consommateurs, il nous paraît logique d'inciter les familles ainsi que les consommateurs à respecter leur environnement lorsqu'ils usent de leur pouvoir d'achat.

Au cœur du pôle développement durable, nous voulons montrer aux adhérents comment :

- Consommer de façon plus respectueuse et durable (lutte anti-gaspillage),
- Lutter contre le gaspillage (miser sur l'impact des bourses aux vêtements, inciter au recyclage et aux dons),
- S'interroger sur la transition énergétique (éoliennes, panneaux photovoltaïques et les actions des grands acteurs de l'énergie).

La défense des locataires au cœur de l'action en logement

Mal-logés, locataires, propriétaires, copropriétaires ou primo-accédants, Familles de France défend et informe au quotidien ces différents publics à travers ses actions locales et nationales. La Fédération nationale intervient régulièrement au soutien de ses associations pour les litiges qu'elles ont à connaître. Elle siège et participe dans les divers organismes impliqués dans le logement.

Fort d'un réseau de près d'une centaine d'associations de locataires, Familles de France œuvre dans la défense des intérêts des locataires et particulièrement depuis la baisse des APL (1er octobre 2017). Qu'il s'agisse du contrôle et de la maîtrise des charges locatives, de l'entretien des parties communes ou encore de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, nos associations sont des interlocuteurs de proximité qui portent la voix des locataires auprès des bailleurs.

A cet égard, les élections des représentants des locataires de l'année 2018 auront permis au mouvement de se renforcer en accueillant près d'une cinquantaine de nouvelles associations de locataires. Ces associations comptent près d'une soixantaine de représentants des locataires élus au sein des conseils d'administration des bailleurs sociaux.



Familles Rurales Fédération nationale

7, cité d'Antin
75009 Paris
01 44 91 88 88
www.famillesrurales.org

1 - Information sur une action forte du mouvement

Première session du Parlement rural français.

Familles Rurales a participé à la première session du Parlement rural Français, dont il est membre fondateur.

Réunis à Nevers les 15 et 16 octobre, plus de 300 parlementaires ruraux ont pu amender et proposer des mesures concrètes dans le cadre du lancement de l'Agenda Rural français par le Gouvernement.

600 contributions ont nourri les 4 axes de travail prioritaires pour construire les Ruralités de demain. A l'issue de la journée, les représentants du Parlement rural Français ont remis leurs mesures aux groupes Ruralités de l'Assemblée Nationale et du Sénat pour engager un travail législatif en faveur des familles et de nos territoires.

2 - Information sur un événement passé (assemblée générale, colloque ou congrès ...) - Forum des étudiants des Outre-Mer

La fédération nationale de Familles Rurales a participé au Forum des étudiants des Outre-Mer organisé à Paris, le 21 septembre dans les jardins du Ministère.

Fort de ses actions d'accompagnement et d'accueil des étudiants ultra-marins, le Mouvement a tenu un stand d'information et d'orientation des jeunes. Ces derniers n'ont pas d'autre choix que de venir dans l'hexagone pour une formation ou leurs études supérieures. Leur principale difficulté est la préparation de leurs départs et installation en métropole. Un guide de conseils pratiques a été réalisé pour les accompagner. Par ailleurs Familles Rurales expérimente un dispositif d'accueil dans des familles relais pour contribuer à l'inclusion et le bien être des étudiants éloignés de leur famille et de leur entourage.

3 - Information sur des événements à venir

Familles Rurales lance en cette fin d'année son site internet webdesfamilles.fr. Ce site orienté grand public a l'ambition d'être un outil de proximité pour toute la famille.

webdesfamilles c'est :

- l'accès aux activités et services proposés par les 2 200 associations du Mouvement
- l'information sur les événements organisés sur l'ensemble du territoire
- des informations pratiques et des fiches conseils sur le quotidien des familles
- des services à distance disponibles 24/24 sélectionnés par domaines d'activité

Rendez-vous sur <https://www.webdesfamilles.fr>



L'UNION DES FAMILLES LAÏQUES

27, rue de la Réunion 75020 PARIS

Tél. : 01 46 27 09 25

Contact : ufalsiege@ufal.org



<https://www.ufal.org/>



<https://www.facebook.com/UFAL.org/>



https://twitter.com/Ufal_org



<https://www.youtube.com/channel/UCHntHnkkjhXnHzS1uU-hvcQ>

Une action forte du mouvement

La défense de la protection sociale.

L'UFAL, dans sa volonté de lier le combat laïque et le combat social, souhaite s'engager plus avant dans la défense du modèle social qui a participé au redressement de la France après la guerre et que les différentes réformes depuis plusieurs années ont commencé à éroder.

L'UFAL engage une analyse critique de l'actuel projet de réforme des retraites, cheval de Troie de la destruction des acquis sociaux.

Alors même que le Régime Général est un succès éclatant, puisqu'au début des années 2000 les retraités disposaient en moyenne d'un niveau de vie équivalent à celui des actifs, le projet prévoit de basculer d'un système à *prestations définies* qui calcule les retraites en proportion des salaires d'activité (logique de salaire socialisé) à un système à *cotisations définies* reposant sur l'acquisition de points retraites dont la valeur n'est pas connue *ex ante* (logique de salaire différé).

Pour mettre ses militants en capacité d'intervenir dans le débat et d'agir au niveau local, un numéro spécial de la revue trimestrielle a été consacré à cette réforme et un cycle de conférences-débats a débuté.

Un événement passé

La revue trimestrielle UFAL-INFO 78.

Ce numéro qui a pour titre « La mutualité pour une République sociale » développe le passé, le présent et l'avenir des mutuelles, qui vont devenir encore plus que maintenant, des partenaires importants pour les familles.

Choisir une vraie mutuelle solidaire est un devoir citoyen.

Il est conséquent et pertinent que les militants laïques y cotisent pour participer, défendre et promouvoir les véritables mutuelles résistantes au rouleau compresseur assurantiel financier capitaliste.

Au sommaire :

- Mutuale, la mutuelle familiale : la continuité des mutuelles de travailleurs
- La longue agonie des mutuelles : fin d'une tentative de démocratie sociale
- Quel avenir pour la mutualité ?

Un événement à venir

Un programme de débats dans plusieurs domaines.

Tous les militants de l'UFAL, en capacité de mener des débats sur des sujets de société, vont se répartir sur tout le territoire pour aller expliquer le point de vue de l'UFAL dans de nombreux sujets dans l'intérêt des citoyens et leurs familles.

A la protection sociale solidaire et la laïcité s'ajouteront des sujets d'actualité comme les retraites et la bioéthique ainsi que des réflexions plus spécifiques comme l'économie sociale et solidaire.

Union des Familles Laïques

27 rue de la Réunion - 75020 PARIS

Tél. : 01 46 27 09 25 - Courriel : ufalsiege@ufal.org

SIRET 40290868500833 - APE 9499Z



ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE

13 Boulevard Auguste BLANQUI, 75013 PARIS

01 40 78 69 00



<http://www.apf.asso.fr>



@apfhandicap



@APFhandicap

1 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A LILLE



L'AG APF France handicap a eu lieu le 29 juin 2019 à Lille. Dans la droite ligne de son projet associatif "Pouvoir d'Agir, Pouvoir choisir" et de sa forte dimension participative, le Conseil d'Administration a donné la parole à ses adhérent-e-s en leur proposant de prendre part à une conférence inversée au cours de laquelle les adhérents avaient la parole en premier.

L'assemblée générale fut l'occasion de faire un retour sur la Caravane APF France handicap « En route pour nos droits » et d'acter son prolongement en proposant à l'assemblée une motion politique visant à porter les cinq thèmes de la caravane, dans une double perspective :

- la conférence nationale du handicap, qui doit se tenir au cours du second semestre 2019,
- la campagne en vue des élections municipales de 2020.

2 – UN PLAIDOYER POUR LA JOURNÉE NATIONALE DES AIDANTS



Aidantes, aidants familiaux : pour le libre choix d'aider et la reconnaissance de leur rôle.

APF France handicap a édité un plaidoyer consacré aux aidantes et aidants familiaux. Ce plaidoyer s'appuie sur les témoignages issus d'une enquête à laquelle 1 287 personnes venant en aide à un proche en situation de handicap (quels que soient le type de handicap, le degré d'invalidité et l'âge de la personne aidée) ont participé.

Pour l'APF France handicap, engagé dans une approche pour les droits afin de rendre ceux-ci effectifs pour les personnes en situation de handicap et leurs proches, les aidants familiaux ont un rôle important à jouer dans l'autonomie et l'autodétermination des personnes. Un focus sur les jeunes aidant.e.s, encore trop souvent invisibles a été fait, et un certain nombre de revendications ont pu être posées Pour y accéder : http://dcd.r.blogs.apf.asso.fr/files/BDC/BdC_guides-ok.pdf

3 – "VOTRE VILLE EST-ELLE FACILE À VIVRE AU QUOTIDIEN ?"



C'est la question que pose **APF France handicap** dans le cadre d'une grande enquête nationale réalisée avec l'IFOP afin de déterminer si les personnes à mobilité réduite rencontrent ou non ou non des obstacles dans leur ville, leur commune, pour se déplacer dans les rues mais aussi prendre les transports en commun, faire leurs courses dans des commerces de proximité ou encore aller chez le médecin.

En effet, l'accessibilité est un droit fondamental : l'accès à tout pour toutes et tous, quels que soient les espaces de vie, les biens et les services est essentiel, mais encore faut-il pouvoir circuler sans entraves. Or, aujourd'hui, des millions de citoyens et citoyennes peuvent être freiné-e-s dans leurs déplacements et privé-e-s de ce droit.

Vous pouvez [répondre à notre enquête](#) en ligne en quelques minutes **jusqu'au 30 novembre**.



ANPEA – Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles

87 rue du Molinel – Bât D – 59700 Marcq-en-Barœul

06 38 45 47 59

www.anpea.asso.fr

contact@anpea.asso.fr

[facebook.com/associationANPEA](https://www.facebook.com/associationANPEA)

https://twitter.com/anpea_asso

1 - Information sur une action forte du mouvement

Publication du guide « Patati et Pas à Pas. Le guide pour les parents et la famille d'enfants aveugles ou malvoyants de 0 à 6 ans. », juin 2019 et ses annexes.

Élaboré par des parents et des professionnels, cette réédition du guide « Patati et Pas à Pas » (la première édition date 2010) apporte les réponses aux nombreuses questions que se posent les parents à l'annonce de la déficience visuelle de leur enfant.

Comment contribuer au bien grandir avec son enfant ? Comment accompagner les activités d'éveil et d'éducation dans tous les domaines ? Leur enfant ne voyant pas l'expression de leur visage, comment exprimer les sentiments ? Comment stimuler un bébé qui ne va pas tendre la main, car non attiré visuellement par quelque chose ou quelqu'un ? Comment faire jouer son imagination et inventer de nouvelles manières de pousser son enfant à développer ses sens, ou à apprendre à marcher par exemple ? Par des conseils simples, des informations concrètes, des solutions pratiques, ce guide aborde tous les aspects de la vie quotidienne : la communication avec son enfant (quand tant de choses passent par la vue et l'imitation), la stimulation des sens, le développement moteur, la vie quotidienne, la vie sociale, et bien d'autres...

Guide téléchargeable sur : www.anpea.asso.fr

ou envoi gratuit sur simple demande : 06 38 45 47 59 / contact@anpea.asso.fr





Enfance & Familles d'Adoption

221 rue La Fayette, 75 010 Paris

Tel. : 01 40 05 57 70

Fax : 01 40 05 57 79

www.adoptioneafa.org

secretariat.federation@adoptioneafa.org



Ciel, mes enfants adoptent !

Adopter un enfant signe avant tout le désir d'être parent(s). Mais adopter, c'est aussi s'inscrire dans une tradition familiale. La place des grands-parents, oncles et tantes... n'est pas toujours facile à trouver dans cette façon inédite d'écrire l'histoire familiale. Comment annoncer le projet, choisir le moment de le faire ?

Quels rôles les grands-parents ont-ils à jouer dans l'intégration familiale ?

Les associations EFA proposent régulièrement une conférence intitulée « Ciel, mes enfants adoptent ! », ouverte aux membres de la famille élargie et suivie d'échanges pour partager réflexions et témoignages. Certaines associations EFA consacrent également des temps dédiés à la famille élargie : journée « grands-parents », journée de sensibilisation à la parentalité adoptive, etc.

www.adoptioneafa.org



La revue *Accueil* n° 192 « Les limites dans l'adoption »

Dans l'adoption, la question des limites se pose de façon accrue. Avant l'adoption, pour définir les limites et les contours de son projet : jusqu'où puis-je aller ? De quel enfant pourrai-je (ou pas) être le parent ? Âge, santé, histoire : que puis-je accepter ou ne pas accepter ? Ces limites peuvent éventuellement évoluer : comment cette évolution s'accompagne-t-elle ? Devenir enfin parent, c'est aussi

fixer des limites à son enfant. Si, dans la parentalité biologique, le développement de l'enfant permet la succession progressive des étapes, dans la parentalité adoptive tout se bouscule, en particulier quand l'enfant arrive « grand ». Une difficulté souvent pointée par les parents : créer le lien tout en posant un cadre et des règles pour répondre aux besoins de sécurité et de protection de l'enfant. Un défi !

www.adoptioneafa.org, rubrique « La revue Accueil »



Journée de formation interne sur la protection de l'enfance et la place d'EFA dans le parcours et le projet de l'enfant – 12 octobre 2019

Chaque année, la fédération d'Enfance et Familles d'Adoption (EFA) propose aux administrateurs des associations départementales EFA une journée de formation interne sur une thématique touchant de près son projet associatif. Cette journée permet de donner des éléments de réflexion et des outils aux acteurs de terrain, et de développer une culture commune du mouvement.

Le 12 octobre dernier, la formation a porté sur le thème de l'enfance délaissée (organisation des ODPE et des CESSEC ; besoins des enfants et filiation(s) ; rôle et légitimité d'EFA ; échanges de pratiques) en présence de 30 participants. Il était nécessaire de mieux appréhender le système de la protection de l'enfance afin de se saisir des espaces ouverts aux associations familiales pour défendre le droit de l'enfant à grandir dans un environnement familial même si cela ne passe pas systématiquement par une mesure d'adoption. Une occasion également de mieux appréhender la nouvelle possibilité de s'investir auprès d'un enfant avec la possibilité de « l'accueil familial durable ».

1 - Information sur une action forte du Mouvement

Nous devons, si nous voulons de nouveaux adhérents, communiquer et élargir notre public, et être plus présents sur les réseaux sociaux.

Après la mise en place du nouveau site, il convient de poursuivre certaines étapes, comme la récupération des mails des adhérents afin qu'ils puissent accéder au site. Une campagne de communication sur les réseaux sociaux (sous forme de test de trois mois) sera mise en place.

Des actions ponctuelles via emailing seront mises en place pour générer des dons ou des adhésions.

2 - Information sur un événement passé

▪ Rencontre des Président(e)s et Assemblée Générale du 15 mai 2019 à Paris

Le matin, 48 associations départementales étaient présentes.

Une présentation du nouveau site internet de la FAVEC était au programme. Elle avait pour but de dévoiler une nouvelle stratégie de communication : comment se faire connaître autrement, comment se servir des outils digitaux, comment appréhender et s'investir avec de nouvelles cibles et découvrir de nouveaux services offerts aux adhérents.

L'après-midi, en Assemblée Générale qui célébrait les 70 ans de la FAVEC, toutes les informations sur les activités et la gestion de la FAVEC ont été données aux président(e)s d'associations.

Le soir, un dîner-spectacle au Paradis Latin était prévu. Très belle soirée, appréciée de tous les participants.

3 - Information sur un événement à venir

▪ Formation des Responsables départementaux

Dès que des nouveaux responsables départementaux seront élus, une formation leur sera consacrée afin de leur rappeler les différents points du fonctionnement d'une association Loi 1901 affiliée à la FAVEC.



Fédération Jumeaux et Plus
28, place Saint Georges 75009 PARIS
Téléphone : 01 44 53 06 03
www.jumeaux-et-plus.fr
secretariat@jumeaux-et-plus.fr

1. Information sur une action forte :

Dans le cadre du plan consacré aux 1 000 premiers jours de l'enfant, porté par le Président de la République et le secrétaire d'Etat Adrien Taquet, Jumeaux et Plus lance une consultation en ligne à destination des familles.

En effet, les familles de multiples sont soumises à des difficultés d'ordre médical mais aussi d'ordre psychologique et socio-économique qui induisent des inégalités fondamentales avec les autres familles et des effets délétères sur la cellule familiale et sur l'équilibre des enfants.

Conscient de cette réalité, Jumeaux et Plus s'est donné pour mission auprès des familles de :

- ✓ les accompagner dès l'annonce de la grossesse,
- ✓ les informer pour mieux prévenir la prématurité,
- ✓ les aider à accepter l'arrivée de plusieurs bébés simultanément,
- ✓ préparer le nid psychique des enfants,
- ✓ les soutenir dans l'organisation indispensable pour éviter l'épuisement physique et l'isolement social,
- ✓ conforter les pères dans leur rôle.

Nous offrons aux familles, dans une logique de pair-aidance, un lieu d'expression personnel des vulnérabilités, sans jugement, et de partage d'expériences ; deux dimensions essentielles pour les familles qui traversent de manière durable ou passagère des difficultés dans l'exercice de leur parentalité.

2. Information sur un événement passé : Le 11 juin, Assemblée générale nationale

Les représentants des associations Jumeaux et Plus se réunissaient à Limoges, le 11 juin 2019, pour l'Assemblée générale de la Fédération, accueillie cette année par l'association de la Haute-Vienne.

57 associations départementales étaient représentées par une centaine de bénévoles venus de toute la France pour partager ce moment important dans la vie du Mouvement. Nous les remercions chaleureusement pour leur présence et leur participation active à la cause qui nous anime. Nous remercions également pour leur présence et leur soutien madame Gulsen Yldirim, Vice-Présidente du Conseil départemental de la Haute-Vienne et madame Nadine Rivet, Conseillère départementale et adjointe au maire de Limoges en charge de la petite enfance.

A l'issue de cette Assemblée générale des 40 ans du Mouvement Jumeaux et Plus, le Conseil d'administration s'engage pour soutenir des projets nombreux et ambitieux.

3. Information sur un événement à venir : La 16^{ème} Journée Nationale de la Gémellité

Le 16 novembre 2019 le Muséum national d'Histoire naturelle recevra la 16^{ème} Journée Nationale de la Gémellité, l'occasion de célébrer les 40 ans du Mouvement Jumeaux et Plus et de mettre ensemble le cap sur 50 ans d'un très beau Mouvement tourné vers l'avenir, dynamique et militant, à la hauteur des attentes des familles.

Les conférences se succéderont avec :

Jumeaux et Plus, 40 ans d'actions, évolutions et perspectives

- ✚ Suivi des grossesses, prévention de la prématurité – Pr Yves Ville
- ✚ Les grandes évolutions en réanimation néonatale – Pr Laurence Foix L'Hélias
- ✚ Bilan de 40 ans d'indicateurs démographiques – Pr Gilles Pison

L'adolescence, guide de survie pour les parents

- ✚ Le développement des jumeaux – Fabrice Bak
- ✚ Pourquoi nos jeunes passent autant de temps sur les réseaux sociaux ? Conseils pratiques pour les aider à en faire bon usage et pour les protéger - Jacques Henno
- ✚ Adolescence et sexualité - Dr Karine Deydier

Elles seront suivies de la soirée surprise des 40 ans sous le signe de l'humour et de la convivialité.

1 – Information sur un événement passé (assemblée générale, colloque ou congrès ...)

La naissance de la réunification des associations des mondes de la surdité UNANIMES en mars 2019:

Cette union d'associations est créée à l'initiative des associations nationales de personnes sourdes, malentendantes, devenues sourdes, sourds aveugles, sourdes avec handicap associé et de leurs familles qui souhaitent s'unir autour de valeurs communes dans le respect de leurs différences. Elle s'inscrit dans la ligne de la convention internationale des droits des handicapés.

C'est pourquoi les associations nationales qui les représentent choisissent de s'unir au sein de UNANIMES pour fédérer leurs engagements au service de l'émancipation et de l'épanouissement des personnes sourdes, malentendantes, sourds aveugles et de leurs familles.

Le président est Jérémie Boroy qui a été président de l'UNISDA et son porte-parole.

2- Information sur des événements actuels

La restitution de la concertation sur l'école inclusive a eu lieu en présence de Jean-Michel Blanquer et de Sophie Cluzel devant toutes les associations et instances représentées au CNCPH. Elle a été reprise par les rapporteurs des trois pans de la concertation : la scolarisation, les personnels et la simplification administrative. Le discours officiel est volontariste, satisfait de ce qui est fait et prometteur sur ce qui reste à faire. Les expériences de terrain sont plus mitigées.

Un point spécial sur la situation de la scolarisation des élèves sourds est organisé au Ministère de la santé, en présence de Patrice Fondin (du secrétariat d'État aux personnes handicapées et d'un représentant de l'Éducation nationale, Présentation décevante dans la mesure où rien de nouveau n'est présenté concernant la mise en place des PEJS, circulaire concernant l'enseignement des sourds pour faciliter la mise en place des moyens accessibles à l'enseignement).

3-Information sur des évènements à venir

Au mois d'août disparaissait Jean Louis Bosc qui a été Président de l'ANPEDA au moment où il devait reprendre notre association car celle-ci était en train d'oublier ses objectifs premiers.

Par la suite, JL Bosc est devenu Vice-Président de l'ANPEDA et de l'UNISDA, porte-parole des associations concernées par la surdité (ou mieux les surdités) qui vient de se restructurer en une association qui se veut plus active, plus représentative : UNANIMES est son nom.

Touché par un événement familial tragique JL Bosc a soutenu les jeunes sourds et leurs familles : la détresse psychologique des jeunes et des adultes sourds. Il a mené cette action avec courage et détermination sans faille.

Dans l'avenir nous devons continuer cette action et la faire progresser. C'est d'autant plus nécessaire que l'on s'aperçoit que notre société est encore peu réactive face à un déficit de la communication.

Notre objectif sera toujours de soutenir l'action de JL Bosc

(1): Charte d'UNANIMES en ligne sur le site de l'ANPEDA



« La famille bouge

Avançons ensemble »

Fédération Syndicale des Familles Monoparentales

Affiliée à la CSF

53 rue Riquet 75019 PARIS

Téléphone : 01.44.89.86.80/06.76.90.61.93

Site internet : www.fsfm.fr

Mail : f.fsfm@orange.fr

Ci-joint le communiqué de Presse (sept 2019)

[Communiqué de presse](#)

Information sur un événement passé

La FSFM a mis en place pour l'université d'été (ou l'université des familles) un thème important « Culture et Parentalité ».

Il est un axe majeur de réflexions et d'actions. La parentalité (coparentalité) fait que les familles s'engagent et se posent des questions. La culture permet de connaître, apprécier et l'accès devient important pour participer aux sorties (ensemble, aide financière et convivialité).

Ce séjour a eu lieu au village vacances « Le Senequet » à Blainville sur Mer du 27 juillet au 03 août 2019.

Des ateliers ont été proposés : le rôle du parent, renforcer l'estime de soi, l'autorité.

Et également sur le stress, les solutions, les vécus et l'avenir.

52 personnes (adultes et enfants) ont participé à ce séjour. Elles ont apprécié l'ambiance, la réflexion, la convivialité.

Le transport en car a été un moyen simple et reconnu. La sortie au Mont Saint Michel, un lieu d'histoire et de culture, a été très visité et aimé.

Le repas et les temps d'échanges ont mis cette université en succès.

Les assises de rentrée en septembre 2019 ont été un temps de Conseil d'Administration. La FSFM a reçu de nouvelles associations, de nouveaux membres. Les démarches, les demandes ont permis de faire bouger la situation.

Il va être possible de créer un nouvel emploi en CDD pour avoir des liens, des actions et des commissions.

D'autre part, la FSFM avait mis depuis des années un objectif sur la pension alimentaire.

Lors d'un entretien à l'Élysée en avril, la mise en place d'une caisse de recouvrement publique avait été accueillie avec satisfaction. Elle instaure une régularité pour améliorer la gestion des dépenses, géré par le service de recouvrement de la CAF.

La FSFM souhaite que soit bien mis en œuvre dans les mois à venir ce service public de versement des pensions alimentaires. Cependant il y a encore des questions : (le malaise entre les parents, le montant de l'ASF, les enfants de plus de 18 ans (lycée, apprentissage, études)

Ces sujets seront mis en avant par les associations locales. Un communiqué de presse a été fait le 23 septembre 2019.

La FSFM envisage une nouvelle université en 2020 (possibles dates : 04/07 au 11/07) et de nouvelles formations (prise de paroles, animations en groupe etc...)



Cler Amour & Famille

65 bd de Clichy 75009 Paris

01 48 74 87 60

www.cler.net

cler@cler.net

1 - Information sur une action forte du mouvement

- Formations Éducation à la vie 160 H et Conseil conjugal et familial 480 H agréés par l'État
- Développement de la formation à destination des parents et équipes éducatives : Formations à l'écoute et à la relation d'aide, et « *Accompagner les jeunes sur les questions affectives, relationnelles et sexuelles* ».
- Partenariat avec les AFC pour des vidéos à destination des parents sur des thèmes liés à l'éducation affective, relationnelle et sexuelle : [Le cours de la vie](#)
- Développement de la session de 4 jours pour couples en difficulté : « Aimer mieux », animée par des conseillers conjugaux et familiaux du CLER : [Clip vidéo Aimer mieux](#)
- Développement du week-end « [Mieux communiquer en couple](#) », animée par Jean-Claude Robert, conseiller conjugal et familial.
- Développement du week-end « [Vivre en couple aujourd'hui](#) », animé par Elizabeth Gailly, conseillère conjugale et familiale.
- Développement du parcours d'un an « [Etre Parent aujourd'hui](#) » : pour acquérir des repères éducatifs et parcours d'un an : « [Vivre en couple](#) », animée par des conseillers conjugaux et familiaux du CLER.

2 – Information sur un événement passé (assemblée générale, colloque ou congrès ...)

- Session pour les jeunes 17-22 ans : « [Oser être soi](#) » - 15 au 20 juillet 2019

3 – Information sur des événements en cours et à venir

- Cycles de formation 2019 « Education à la vie » (160h sur 1 an), « Conseil Conjugal et Familial » (480 h sur 2 ans), Moniteur en planification familiale naturelle (70h sur 1 an)
- Session « [le couple face à la retraite](#) »
 - 27 et 28 septembre à Chatou
 - 06 et 07 novembre 2019
 - 08-09 novembre à Annecy
 - 14 et 15 novembre à Fontainebleau



SOS PAPA

Adresse : 84, boulevard Garibaldi-75015

Téléphone : le président : 0689057874

Site internet : www.sospapa.net

Adresse courriel : president@sospapa.net

« CHAPEAU » (comme convenu lors de la Conférence de mars 2019) : *La raison d'être de SOS PAPA est de défendre le droit des enfants de parents séparés à bénéficier d'une présence équivalente de leur père. Comme démontré par les statistiques de la Chancellerie, l'Hébergement Équilibré est toujours accordé quand la mère y consent, mais refusé à près de 80% quand la mère s'y oppose, ce qui accroît le nombre de familles dites monoparentales.*

1 - Information sur une action forte du mouvement :

Depuis quelques mois, nous sommes en étroite collaboration avec un Groupe de parlementaires en vue d'une loi de véritable équité parentale, seule condition judiciaire pour que les médiations familiales fassent du sens dans un cadre d'égalité des parties nécessités

2 – Information sur un événement passé (assemblée générale, colloque ou congrès ...) :

La pétition « Manifeste pour un droit de paternité » (<https://chn.ge/2JypC2n>) s'approche des 18 000 signatures.

Un Collectif de Femmes (grand-mères, tantes, sœurs, compagnes, collègues, etc) en harmonie avec les constats de ce Manifeste est en cours de développement. S'adresser à sophiecollectiffamj@gmail.com

Ce Collectif vise à donner corps à de nombreuses enquêtes (détails sur demande) débouchant sur la réponse **« OUI » dans une proportion de 80% à 90% à la question « Garde d'enfants : les pères sont-ils défavorisés par la justice ? ».**

3 – Information sur des événements à venir.

Nous attendons la réponse de notre lettre du 23 septembre 2019 à l'Académie de Médecine. En effet celle-ci, tout en émettant des réserves sur la « Loi PMA », s'exprimait d'une manière mono-genrée selon ces termes : *« la légitimité du désir de maternité chez toute femme ».* Nous avons exprimé notre étonnement que ne soit pas évoqué aussi *« la légitimité du désir de paternité chez tout homme, ce qui pourrait se synthétiser en la légitimité du désir de procréation chez tout adulte ».*



1 - Information sur une action forte du mouvement.

Nous vivons une modification profonde de notre société. Or, nous sommes des militants familiaux mais de quelles familles ?

Les chiffres sont autant de constats : en 2017, le nombre de PACS se rapproche du nombre de mariages, fortement en déclin, sachant que les unions libres, les concubinages ne sont pas comptabilisés, encore moins les ruptures d'unions libres.

La PMA pour toutes sera bientôt votée.

Nouvelle transformation sociale mais qui pourrait aujourd'hui empêcher un désir d'enfant, s'il devient intense ? Surtout avec des états voisins aux législations le permettant.

Les "féminicides" tragiques ont à l'origine une séparation de couple non acceptée. Ne l'ignorons pas !

2 – Information sur un événement passé (assemblée générale, colloque ou congrès ...)

Nous avons organisé une exposition propre aux familles monoparentales que nous représentons, en prenant soin de cibler des préoccupations majeures rencontrées par nos familles.

Vous lirez ci-dessous l'invitation qui a été envoyée à tous nos contacts et aux personnes venues nous consulter.



Lors de la première manifestation conviviale, nous avons pu mesurer combien toutes ces situations correspondaient à autant de souffrances, tant chez les parents séparés que chez leurs enfants. Il faut toujours conserver cela en tête.

Si personne ne sort indemne d'une séparation d'un couple, il faut néanmoins tenter de préserver les enfants des tourments des adultes.

3 – Information sur des événements à venir.

Nos fichiers ont, hélas, fait l'objet de piratage informatique et ce, à deux reprises. Ces problèmes ont été d'une telle ampleur qu'il nous était impossible de nous baser sur un fichier pour inviter nos adhérents à l'exposition que nous avons organisée.

Nous avons choisi de reprendre tous nos anciens fichiers. En fonction des retours, nous allons réactualiser afin d'établir un nouveau fichier, dès le 31 octobre prochain.

Compte tenu que nos adhérents nous contactent lors de séparations, souvent préalables à un déménagement, les retours sont en conséquence mais cela ne nous décourage pas !



**Union Nationale des Acteurs de
Parrainage de Proximité**

**118, rue du Château des Rentiers
75013 PARIS**

www.unapp.net contact@unapp.net

Octobre 2019

**Stratégies nationales, prévention en protection de l'enfance et promotion des familles
« Ne pas se méprendre sur l'état du réel »**

Une action forte du mouvement

Au moment où se redessinent dans le cadre des différentes stratégies nationales les contours d'une Protection de l'Enfance faisant une large place à la « prévention », comment ne pas voir qu'il s'agit en fait d'articuler dans un ensemble aux allures cohérentes les différentes formes de « soutien » aux familles qu'elles se nomment « soutien à la parentalité » ou « prévention et lutte contre l'exclusion ». Elles prennent appui sur de nombreuses contributions émanant d'institutions telles que le HCFEA ou le Défenseur des Droits, de groupes de travail passés et présents par exemple l'installation du Comité d'expert sur les 1000 premiers jours de la vie de l'enfant...

Mais comment ne pas se méprendre sur l'état du réel lorsqu'il s'agit d'agir au plus juste ?

Ce que donne à voir **la recherche action participative en cours** menée par l'Unapp avec l'Université de sociologie de Strasbourg, l'ARSEA, Inalta (Sauvegardes) Apprentis d'Auteuil et le soutien de la CNAPE et des parents (professionnels et non professionnels sont co-chercheurs) « *Protection de l'enfance – Coéducation et prise en compte des ressources des parents et de leur entourage* » : les parents développent bien des stratégies pour construire des projets pour leurs enfants en s'appuyant sur les ressources qu'ils trouvent dans leur entourage aux différents « moments T ». La question du **discrédit**, celui qu'ils vivent dans ces situations complexes et leurs rapports avec les institutions essentiellement l'Ecole et les acteurs de la protection de l'enfance est centrale.

Cette connaissance de l'état du réel est centrale aussi pour nous à l'UNAPP alors que nous développons pourtant avec nos membres des actions qui se réclament d'une logique les inscrivant dans une triple perspective inclusive, participative et citoyenne « d'entraide ». **Cela réinterroge encore et encore les conditions à réunir pour agir au plus juste**, pour co-construire un « lien de parrainage » aux effets positifs pour chacun, parents, enfants-jeunes, parrains marraines, un lien personnel et social qui échappe aux logiques de « dispositifs » avec un début et une fin, un lien « d'attachement social ».¹

Un évènement passé

Notre attachement à la dynamique d'éducation populaire pour la mise en œuvre d'actions associatives soutenant le développement de liens de parrainages a conduit l'UNAPP à répondre positivement à la sollicitation du CESE Conseil Economique Social et Environnemental. Nous nous réjouissons de la publication de son avis « L'Education Populaire Une exigence du 21^e siècle »

<https://www.lecese.fr/travaux-publies/leducation-populaire-une-exigence-du-21eme-siecle>

Un évènement à venir

Nous nous réjouissons également de la perspective d'organisation par la CNAF dans les prochains mois d'une journée sur le parrainage de proximité. L'occasion de débattre à partir de la connaissance de l'état du réel.

¹ <https://www.serge-paugam.fr/ehess--force-et-faiblesse-des-liens-sociaux--programme--id2.html> Sociologie des Inégalités et des Ruptures sociales



Informations pratiques

- **Prochaine Conférence :**
 - Jeudi 12 mars 2020
 - Jeudi 28 mai 2020
 - Jeudi 8 octobre 2020

La Conférence des Mouvements c'est :

« La conférence nationale des mouvements familiaux est un lieu de concertation, d'études et d'informations réciproques entre tous les mouvements familiaux ou associés. Lieu de partage et de débat, elle permet aussi aux mouvements membres d'échanger sur les préoccupations de leur propre structure. C'est une instance consultative du conseil d'administration qui la saisit régulièrement sur des thèmes d'actualité. »

Cette publication éditée 3 fois par an a pour objectif d'apporter une meilleure connaissance des actions entreprises, au plan national, par chacun des mouvements membres de l'UNAF.

**Retrouvez cette lettre et ses archives sur
www.unaf.fr rubrique ressources documentaires**



Union nationale des associations familiales
 28, place Saint-Georges - 75009 PARIS
 Tél. : 01 49 95 36 00
www.unaf.fr